



Division des examens et concours  
DEC 4

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE REIMS**

- VU** l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- VU** l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 3 février 2022 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.
- VU** l'arrêté rectoral du 21 février 2022 fixant les modalités d'inscription au concours interne et externe commun pour le recrutement dans le premier grade du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Reims au titre l'année 2022 ;

**ARRETE :**

**Article 1 :**

Le jury du concours externe et interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Reims, au titre de la session 2022, est constitué comme suit :

**Présidente :**

Madame Alexandrine Zietek, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Ardennes ;

**Membres du jury :**

Madame Rania Aiteldjoudi, professeure de lycée professionnel du lycée le Château de Sedan ;  
Monsieur Michael Anne, chef de la DPE4 du rectorat ;  
Monsieur Philippe Bondonis, professeur certifié du lycée Sevine de Charleville-Mézières ;  
Monsieur Christophe Buteau, professeur certifié du lycée Jean Jaurès de Reims ;  
Madame Anne Champeaux, chargée de mission à la DSDEN des Ardennes ;  
Madame Delphine Coutier, principale du collège Jules Leroux de Villers-Semeuse ;  
Monsieur François Crespel, chef du bureau du budget de programmes et des bourses du rectorat de Reims ;  
Madame Aurélie Cueroni, professeure certifiée du lycée Monge de Charleville-Mézières ;  
Madame Sarah Dif-Fernandez, cheffe du bureau des examens supérieurs du rectorat de Reims ;  
Monsieur Victor Dominguez, agent comptable du lycée Monge de Charleville-Mézières ;  
Monsieur Lucien Gobert, proviseur du lycée les Lombards de Troyes ;  
Madame Katia Gourdet, adjointe gestionnaire du collège Jeanne Melin de Carignan ;  
Madame Brigitte Hourrier, adjointe gestionnaire du collège Jules Leroux de Villers-Semeuse ;  
Madame Blandine Juppín, professeure certifiée du lycée Sevine de Charleville-Mézières ;  
Madame Sophie Moret, cheffe de la division des élèves de la DSDEN de la Marne ;  
Monsieur Bruno Mounichetty, principal du collège Roger Salengro de Charleville-Mézières ;  
Monsieur Manuel Neves, proviseur du lycée Marc Chagall de Reims ;  
Monsieur Christophe Pottier, adjoint gestionnaire du collège Pierre de Coubertin de Cormontreuil ;  
Monsieur Eric Pouchin, chef de la division du personnel de la DSDEN de la Marne ;  
Madame Angélique Ranvier, cheffe de services administratifs de l'Université de Reims-Champagne Ardenne ;  
Monsieur Grégory Reghioua, chef de la division du pilotage et du suivi des emplois ;

Fait à Reims, le 28 mars 2022  
Pour le recteur et par délégation,  
La secrétaire générale de l'académie

Sandrine Connan